[Communiqué au Conseil, aux Membres de la Société et aux délégués à la septième session ordinaire de l'Assemblée.]

A. 122. 1926.

SEPTIÈME SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

Examen de certaines questions relatives à l'élection des Membres non permanents du Conseil

Résolution adoptée par l'Assemblée le 25 septembre 1926 (matin)

sur la proposition de la première Commission.

L'Assemblée prie le Conseil de faire étudier par le Secrétariat le système du vote unique transférable, ainsi que le principe de la représentation proportionnelle en général, eu égard au problème de l'élection des Membres non permanents du Conseil, dans l'intention de soumettre cette question à la prochaine session ordinaire de l'Assemblée.

SEVENTH ORDINARY SESSION OF THE ASSEMBLY OF THE LEAGUE OF NATIONS

Examination of Certain Questions relating to the Election of the Non-Permanent Members of the Council

Resolution adopted by the Assembly at its meeting held on September 25th, 1926 (morning)

(adopted on the proposal of the First Committee.)

The Assembly requests the Council to instruct the Secretariat to study the system of the single transferable vote and the principle of proportional representation in general, in connection with the problem of the election of the non-permanent Members of the Council, in order that this question may be laid before the next ordinary session of the Assembly.

S. d. N. 1.350. 9/26. Imp. Kundig.

Publications de la Société des Nations

V. QUESTIONS JURIDIQUES

1926. V. 23.

Duke University Libraries
D03065931R